

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR COURT

BTS MARITIME : PECHE ET GESTION DE L'ENVIRONNEMENT MARIN

Formation scolaire : niveau III – 2 ans
(3 ans avec une classe de mise à niveau)

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Vous serez capable :

- d'exploiter de façon rationnelle et durable les ressources marines,
- de traiter, de valoriser et de commercialiser les captures et les produits,
- d'observer le milieu marin et les espèces halieutiques,
- d'organiser et de conduire des missions de collecte de paramètres scientifiques,
- de prévenir et de lutter contre la pollution marine,
- d'organiser et de conduire une expédition maritime,
- de gérer une entreprise ou une activité de tourisme liée au milieu marin.

LE CONTENU DE LA FORMATION

Enseignements généraux : culture maritime et expression en langue anglaise, culture maritime et expression française, mathématiques.

Enseignements professionnels : connaissance de l'environnement physique océanique et atmosphérique, connaissance du monde océanographique, écologie marine, les cultures et élevages marins, molysmologie* marine, gestion et exploitation rationnelle des ressources biologiques marines, gestion environnementale et conservatoire, techniques de pêche, détection acoustique appliquée à la pêche, traitement et conservation des captures, valorisation et commercialisation des produits, connaissance de l'environnement économique des pêches, gestion d'une entreprise maritime, navigation, stabilité.

* La molysmologie est la science de la pollution

LIEU(X) DE FORMATION :

LPM de Boulogne/Le Portel
LPM Paul Bousquet de Sète
LPM d'Étel (MAN)

LPM : Lycée professionnel maritime

Tous les LPM sont dotés d'un internat

RECRUTEMENT

Sur dossier pour :

- les titulaires d'un BAC PRO conduite et gestion des entreprises maritimes (CGEM) et cultures marines,
- les titulaires d'un BAC généraliste, technologique ou professionnel autre après une classe de mise à niveau (MAN) d'un an qui est partie intégrante du BTSM.

Aptitude médicale à la navigation

DÉBOUCHÉS (métiers)

- capitaine de navire de pêche*,
- observateur des pêches embarqué,
- technicien océanographique,
- technicien conseil en environnement maritime,
- garde d'aires marines protégées,
- technicien offshore dans le cadre des énergies marines renouvelables,
- assistant ingénieur halieute,
- conseiller en aménagement des zones littorales marines.

**sous réserve d'être apte médicalement, d'être titulaire des brevets et certificats maritimes requis pour naviguer.*

POURSUITE D'ÉTUDES

Sur dossier : cursus de formation professionnelle d'officier chef de quart passerelle à l'École nationale supérieure maritime (ENSM)

Sur dossier : classes préparatoires ATS (adaptation technicien supérieur) Bio pour préparer les concours des écoles d'ingénieurs de l'Agriculture